

Annexe : Traitement antimicrobien recommandé pour le traitement et la chimioprophylaxie post-exposition de la coqueluche\*†

MÉDICAMENT	NOURRISSONS < 6 mois	NOURRISSONS ≥ 6 mois et ENFANTS	ADOLESCENTS et ADULTES
<b>Azithromycine</b>	1 à 5 mois : 10 mg/kg/jour par voie orale pendant cinq jours  < 1 mois : la même dose que ci-dessus; schéma thérapeutique préféré pour les nourrissons de moins d'un mois	10 mg/kg/jour par voie orale le premier jour (maximum de 500 mg), puis 5 mg/kg une fois par jour les jours 2 à 5 (maximum de 250 mg/jour)	500 mg par voie orale le premier jour, puis 250 mg une fois par jour les jours 2 à 5
<b>Clarithromycine</b> Non recommandée chez les femmes enceintes	1 à 5 mois : 15 mg/kg/jour par voie orale, divisé en deux doses/jour pendant sept jours  <1 mois : non recommandée	15 mg/kg/jour par voie orale, divisé en deux doses/jour pendant sept jours (maximum de 1 g/jour)	500 mg deux fois par jour pendant sept jours
<b>Érythromycine</b> Préparation d'estolate préférée (si disponible)  Préparation d'estolate sont contre-indiquées pour les femmes enceintes et les patients souffrant de problèmes hépatiques	1 à 5 mois : 40 mg/kg/jour par voie orale divisé en trois doses/jour pendant sept jours  < 1 mois : même dose que ci-dessus, mais ne doit être utilisée que comme solution de rechange. Ce médicament est associé à un risque élevé de sténose hypertrophique infantile du pylore	40 mg/kg/jour par voie orale divisé en trois doses/jour pendant sept jours (maximum de 1 g/jour)	1-2 g par jour par voie orale divisé en trois-quatre doses/jour pendant sept jours
<b>Triméthoprime-sulfaméthoxazole</b> Pour les personnes qui ne font pas capable de tolérer les macrolides ou qui sont infectées par une souche résistante aux macrolides. N'est pas recommandé chez les femmes enceintes ou qui allaitent	contre-indiqué chez les nourrissons de moins de deux mois; voir la dose pour enfants pour les nourrissons ≥ 2 mois	8 mg de TMP/40 mg de SMX/kg/jour par voie orale divisé en deux doses/jour pendant 14 jours (maximum de 320 mg de TMP/1 600 mg de SMX/jour)	320 mg de TMP/1 600 mg de SMX par jour par voie orale divisé en deux doses/jour pendant 14 jours

\* Approprié et modifié de : Agence de Santé Publique du Canada. National consensus conference on pertussis. *Relevé des maladies transmissibles au Canada* 2003; Vol 29S3:1 et de : Center for Disease Control and Prevention. Recommended antimicrobial agents for treatment and postexposure prophylaxis of pertussis: 2005 CDC guidelines. *MMWR Recommen Rep.* 2005;54(RR-14):1-16

†Consultez la monographie du produit et/ou la dernière édition du CPSP pour plus d'informations